

## Nos Tarifs

Nos tarifs sont applicables pour une journée et au départ de nos locaux de Bièvres (91). Nous pouvons livrer, installer, encadrer, démonter et reprendre les structures que vous choisirez selon les conditions suivantes :

**Livraison & reprise** : 100€ HT dans un rayon de 30 km autour de Bièvres (91).  
Au-delà, 0,50€ du km supplémentaire.

**Montage & démontage** : 50€ HT par gonflable  
\*100€ HT pour les **grands gonflables** (Toboggan Jungle, Parcours Jungle, Parcours Pirates, Montagne Escalade, Méga Jump et Descente infernale).

**Encadrement** : 200€ ht pour une journée de 7h.

**Remises** : **- 5%** à partir de **3 gonflables** loués le même jour  
Sur le matériel

**- 10%** à partir de **4 gonflables** loués le même jour

Nos tarifs sont modifiables sans préavis.  
Location longue durée et agence nous consulter.

### Exemples de location

#### ► Exemple 1

##### Location

Du *Château Clown* (Au départ de notre local)

Château Clown	Départ du local	130 €
<b>Total HT</b>		<b>130 €</b>
<b>Total TTC</b>		<b>156 €</b>

#### ► Exemple 2

##### Location, livraison, installation, démontage et reprise d'une structure

Du *Baby-Foot Humain*.

Baby-Foot Humain	Départ du local	340 €
<i>Livraison &amp; reprise</i>	30 km autour de Bièvres (91)	100 €
<i>Montage &amp; démontage</i>		50 €
<b>Total HT</b>		<b>490 €</b>
<b>Total TTC</b>		<b>588 €</b>

## Conditions Générales

Le client certifie avoir pris connaissance des conditions générales ci-dessous.

### Livraison & reprise

Nos tarifs sont applicables pour une journée et au départ de nos locaux de Bièvres (91).

Prix de la livraison 100 € HT pour toute livraison dans un rayon de 30km autour de Bièvres (91), dans la limite d'un camion de 14m3.

Au delà, compter 0,50€ du km supplémentaire.

La livraison et la reprise du matériel doivent se faire sur un terrain de plain pied et à moins de 20 m d'un accès camion. Pour toutes distances supérieures, un accord préalable est nécessaire.

### Montage & démontage

Le prix du montage est de 50€ HT par gonflable et 100€ HT pour les grands gonflables (Voir nos tarifs).

### Sécurité

L'emplacement réservé au matériel devra être totalement dégagé, plat, propre, aux dimensions supérieures à celles des équipements installés.

En cas d'intempérie, le client devra impérativement dégonfler et faire sortir les utilisateurs de la structure gonflable.

Les enfants doivent être sous la surveillance d'un adulte.

Le client doit prendre à sa charge le branchement électrique 220 volts 16A, les barrières métalliques pour canaliser la foule et protéger le matériel ainsi que les points d'arrimages si nécessaire.

Le client est responsable du matériel et de toutes les conséquences de son utilisation aussi bien concernant les personnes que le matériel.

### Nettoyage

Le matériel doit être restitué propre, à défaut nous facturerons un forfait nettoyage.

### Conditions générales « evenia »

Pour chaque location une caution sera demandée au préalable d'un montant de 1000 € non encaissée et restituée après vérification de l'état du matériel. Lors de la location au départ de notre local, pour toutes structures mal repliées des frais de repliage seront facturés 50 € HT par structure.

Le client s'interdit de traiter directement ou indirectement avec tout intervenant ou artiste présenté par **evenia**.

Le client en sa qualité d'organisateur s'engage à effectuer toutes les déclarations légales ou obligatoires (SACEM).

Le client est responsable de la sécurisation du site, du personnel et du matériel fourni par **evenia**. Si le responsable technique **evenia** estime que les conditions de sécurité requises ne sont pas satisfaisantes, il peut décider de l'annulation de la prestation sans que la facturation ne soit modifiée.

**evenia** dispose d'une assurance responsabilité civile couvrant sa responsabilité en cas de défaillance de son matériel ou faute de son personnel. Tout accident survenant du fait de la responsabilité d'un participant ne sera pas couvert.

Les frais de remise en état résultants des dommages causés aux matériels et aux installations mis à la disposition des clients seront à la charge de ces derniers.

L'organisateur doit souscrire une assurance pour le matériel mis à sa disposition pour la valeur de remplacement du matériel hors taxe. Cette assurance devra couvrir entre autres les risques d'incendie, vol, intempérie et toutes détériorations occasionnées par le public.

Les réservations deviennent définitives dès la signature par le client du contrat de réservation et des présentes conditions générales et après versement d'un acompte, sous réserve de disponibilité à réception de cet acompte.

Le règlement, sauf accord préalable, se fera à la réception de la facture. Tout retard de paiement entraînera une intervention contentieuse et l'application d'une clause pénale de 15% de la somme impayée, outre les frais de justice et les intérêts légaux.

Les frais de déplacement, les repas et l'hébergement du personnel au-delà de l'île de France ne sont pas inclus dans les montants présentés et sont à la charge du client.

Le matériel loué reste la propriété exclusive de **evenia** et ne peut en aucun cas faire l'objet de déplacement ni cession quelconque. Pendant la location **evenia** aura libre accès au matériel. En cas de manquements aux présentes conditions générales **evenia** se réserve expressément le droit de reprendre le matériel sans préavis ni indemnité.

**evenia** se réserve la faculté de résilier sans indemnités le contrat en cas de force majeure (grève, incendie, intempérie, émeutes...). Dans ce cas, l'acompte sera restitué, si aucune solution de remplacement n'est fournie.

En cas d'annulation plus de 30 jours avant la date de la prestation, un montant de 30% sera demandé. Pour une annulation plus d'une semaine avant, le montant de 50% perçu à titre d'acompte restent acquis. Dans le cas où l'annulation interviendrait moins d'une semaine avant la date de la prestation, l'intégralité des sommes dues sera facturée.

Tout litige pouvant naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'application des conditions générales sera de la compétence des Tribunaux d'Evry.